

ASSAMARE s. f. (ass-sa-ma-rié — du lat. *assare*, rôtir; *amarus*, amer). Chim. Substance particulière, qui se combine avec le sa-vour amère que le pain, le malt, le sucre, le café, etc., acquièrent par un grillage plus ou moins prolongé. L'assamaro se présente sous la forme d'un sirop épais, jaune rou-sâtre, transparent et fort hygroscopique; qu'on ne parvient pas à solidifier en l'aban-donnant pendant plusieurs semaines dans le vide. Il devient plus fluide quand on le chauffe, mais son commencement déjà se décompose à quelques degrés au-dessus de 129°.

ASSAMENTA s. m. pl. (a-sa-main-ta — du lat. *assere*, chanter sans accompagnement). Antiq. rom. Vers saliens que les prêtres de Mars chantaient en dansant. « Quelques écri-vains désignent aussi par ce mot fort obscur quelques pièces de vers détachées, comme les épigrammes, les satires, etc. » On dit aussi AXAMENTA.

AS-SAM-IL-IB-N-ELIK-AL-KHULANI, capi-taine musulman, gouverneur de l'Espagne sous les Califes, vivait au VIIIe siècle. Il franchit les Pyrénées, emporta Narbonne et plu-sieurs autres villes, vint mettre le siège devant Toulouse, et fut vaincu et tué dans une grande bataille contre Eudes, duc d'Aquitaine.

ASSAPH ou **ASAPH**, lévite et chanteur hébreu, contemporain de David, dont il chantait les psalmes. Il en a lui-même composé quelques-uns qu'il présente quelquefois, accompagné de sa harpe, divers commentateurs ont conjecturé que c'était lui qui avait réuni en un seul corps les chants sacrés.

ASSAR s. m. (a-sar). Métrol. anc. Monnaie juive de très-moins valoir.

ASSARABI s. m. (ass-sa-ra-zil). Métrol. Monnaie d'or employée aux Indes orientales, et valant environ 98 cent.

ASSARHADDON, roi d'Assyrie, fils et suc-cesseur de Sennachérub, dont nous n'appren-d la Bible. Ce fut lui qui repeupla la Samarie avec des colons qu'il prit dans des provinces de l'Asie orientale. On croit le retrouver dans le *Canada de l'Ontario* sous le nom d'Assardinius, qui régna treize ans à Babylone, depuis l'année 681 avant l'ère chrétienne. Berose n'at-tribue à Assarhaddon que huit années de règne. Du reste, l'identité de ce personnage historique n'est pas encore parfaitement dé-gagée et établie. D'après un passage de l'historien arménien, Moïse de Khorene, plusieurs savants, et entre autres Volney et Rosenmüller, ont pensé que les Hébreux avaient confondu Assarhaddon avec Sardapnapale, et n'a-vaient fait de ces deux rois qu'une seule et même personne. Quelques-uns veulent aussi que ce personnage soit l'Asseraâ du livre de Jubb.

ASSARINO (Lucas), historien et romancier, né à Sèville, d'une famille italienne, mort à Turin en 1672. Ses romans de *Stratonicè* et de *l'América* ont été traduits en français. On a encore de lui un grand nombre d'ouvrages sur divers sujets, notamment *De la guerre et succès d'Italia dall'anno 1413* en 1630.

ASSARION s. m. (a-sa-ri-on). Métrol. anc. Monnaie usitée en Egypte et en Asie. Il mon-nait romain sous Constantin et ses suc-cesseurs.

ASSARMENTÉ, ÉE (a-sar-men-té) part. pass. du V. ASSARMENTER. **ASSARMENTER** v. a. ou tr. (a-sar-man-té) du gr. a priv., et du fr. *armenter*. Antiq. Débarasser une ville de ses armements : *Il faut assarmenter ces vignes.*

ASSAROTTI (Octave-Jean-Baptiste), fonda-teur de l'Institut des sourds-muets, à Génes, né dans cette ville en 1753, mort en 1829, et à dix-huit ans chez les Plaristes, qui se vouent en Italie à l'éducation des enfants pauvres, et professa ensuite la théologie dans sa cong-régation. S'inspirant des succès obtenus en France par l'abbé de l'Épée, il conçut le pro-jet de rendre le même service à sa patrie, et ouvrit une école ou cinq ou six sourds-muets apprirent rapidement à lire et à écrire. En 1805, Napoléon, lors de son voyage à Génes, gratifia le modeste établissement d'une dota-tion annuelle de 6,000 fr. pour douze pension-naires. Assarotti fut lui-même et fit im-printer sous les ouvrages nécessaires à ses élèves.

ASSAS (Louis, chevalier n°). En écrivant ce grand nom, si cher à la France et si popu-laire, nous ne pouvons passer sous silence les doutes qui se sont élevés relativement à la belle action qu'il rappela. Nous n'avons certes pas la prétention de résoudre infailliblement dans ce dictionnaire tous les problèmes histo-riques; cependant, nous ne pouvons en éluder les difficultés, en dissimuler les incertitudes; nous ne pouvons éviter de les discuter, d'en poser les termes, d'en rassembler les élé-ments tels que nous les fournit l'état actuel de la science, tout en nous gardant avec le même soin et de la crédulité barbare qu'on reproche aux anciennes écoles et de ce scepticisme vulgaire qui n'est pas moins éloigné de la saine critique, et dont certains négateurs sys-tématiques se sont fait une sorte d'industrie dans des ouvrages qui n'ont que l'apparence de l'érudition.

Il est remarquable que les biographes ne donnent que des renseignements inexactes on incomplets sur ce personnage, dont le nom

figure avec tant d'éclat dans notre histoire nationale. Nous rassemblerons ici, en les résumant, ceux que nous pourrions les mémoires, ainsi que diverses pièces authentiques qui nous aident à nous en faire une idée plus exacte. Ce n'est pas sans raison que nous aurons l'occasion de citer dans le cours de cet article. Le chevalier d'Assas avait pour prénom Louis, et non point Nicolas, comme on le lit dans divers recueils, et il n'est né à Vigan, dans les Cévennes, le 28 août 1753. Il avait, par conséquent, au moment de sa mort, vingt-sept ans et dix-neuf jours. Sa famille était de petite noblesse, mais datait du XIIe siècle, comme cela fut prouvé par le gé-néalogiste Chénier et les pièces officielles. Entré jeune au service, il était parvenu au grade de capitaine dans les chasseurs du régiment d'Auvergne. On sait que l'action qui l'a immortalisé eut lieu pendant les guerres du Hanovre, en 1759, à l'École de Clotercamp, où son corps se fit haïr. Dans la nuit du 15 au 16 octobre, il entra, dit-on, seul dans un bois voisin pour le fouiller, dans la crainte d'une surprise. Mais tout à coup il est environné de soldats ennemis qui lui mettent la baïonnette sur la poitrine et le menacent de mort s'il jette un seul cri d'alarme et d'avertissement. N'écouter que son dévouement patriotique, il se sacrifie au salut de ses compagnons et en même temps que les Français dit danger : *A moi, Auvergne, ce sont les ennemis!* Et il tombe mort à l'instant, criblé de coups de baïonnette. Tel est le récit populaire. Nous conviendrons volontiers qu'il présente quelque difficulté, et nous ne voyons pas comment on peut avoir vu d'Assas seul entré seul dans le bois, chose peu usitée dans les reconnaissances. En effet, les Français ont pu entendre le cri sur-venir et retrouver le cadavre, mais qui donc eût pu raconter le détail caractéristique de la vie offerte au prix d'un lâche silence et si no-blement sacrifiée? On ne dit point que ce soient les soldats ennemis. Qui garantit que d'Assas n'a pas été simplement surpris par la mort, n'ayant que le temps de jeter ce cri, et d'avoir aperçu sa trompe et réclamer du secours? Ces objections pourraient être faites, et l'on doit convenir qu'en l'absence de renseigne-ments positifs, il doit rester quelques doutes dans les esprits. Quoi qu'il en soit, cet épisode passa inaperçu, comme tant d'autres. La France, riche en traits de bravoure, ne prend pas toujours la peine de les compter. La *Façette de France* du 25 octobre 1760 n'en fait point mention en parlant sur la liste des morts le chevalier d'Assas, si obscur alors, qu'elle l'appelle d'Assur. Voltaire fut le premier qui le révéla et le mit en lumière, long-temps après l'événement, dans la seconde édition de son *Précis de l'histoire de Louis XV*, publiée en 1769. Dès 1768, il l'avait insérée dans une lettre au duc de Choiseul; mais le gouvernement de Louis XV avait bien d'autres préoccupations que d'honorer le mérite et de récompenser les actions d'éclat de ses héros et de rendre soude à la gloire nationale. Ce fait demeura donc oublié jusqu'à un moment du règne de Louis XVI, dont on voulait signaler l'avènement par des actes multipliés de bienfaisance. En 1771, on le cita devant la reine Marie-Antoinette de l'héroïsme du chevalier d'Assas; elle s'étonna qu'une pareille action fut restée si longtemps dans l'oubli, s'informa de la famille, et chargea quelqu'un d'écrire au baron d'Assa, son frère aîné du chevalier, pour l'engager à lui adresser un mémoire. Le baron, qui probablement avait employé déjà ses amis à solliciter pour lui, demanda de l'avancement pour ses deux fils, et l'autorisation de joindre à son mémoire Clotercamp. Nous trouvons ces détails et quelques autres dans une lettre par laquelle le baron lui-même répond au fameux *patriote Palloy*, qui, en février 91, lui avait écrit pour lui demander des renseignements sur sa famille, et sur la personne du chevalier, et sur les portraits qui pouvaient en exister, afin d'en faire exécuter un lui-même sur une des pierres de la Bastille. Cette lettre fait partie du riche recueil de correspondances et de docu-ments inédits appartenant à M. Feuillet de Conches, et dont il a commencé récemment la publication (*Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Elisabeth*, 1864, 1er vol., p. 465 et suiv.). Le roi en écrivit à M. de Montharey, ministre de la guerre (même recueil, t. 1er, p. 97), et enfin, après délibération en conseil, on créa pour la famille une pension hérédit-aire de mille livres, réversible à perpétuité aux aînés du nom. Les d'Assas vinrent à la cour et furent reçus avec une grande distinc-tion. Le baron obtint en outre, par brevet, le faveur, alors fort en vogue, de chasser avec le roi, et son fils aîné fut fait capitaine de cavalerie. Les lettres patentes créant la pension furent expédiées le 8 octobre 1777, et enre-gistrées le 21 mars de l'année suivante. Cette curieuse pièce fut aujourd'hui partie une collection particulière; elle a été vendue dans une vente publique d'autographes faite par le libraire Laverdet, le 19 février 1857, à Paris. Nous en citerons le passage suivant, emprunté au catalogue, parce qu'il contient la version, en quelque sorte officielle, du fait d'arme qu'on voulait récompenser :

« Louis, par la grâce de Dieu, etc. — De toutes les grandes actions que l'histoire a immortalisées, aucune n'est au-dessus de l'héroïsme avec lequel le sieur Louis, chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, s'est dévoué à la mort. La nuit du 15 au 16 octobre 1760, le prince héréditaire de Brunswick voulut surprendre à Clotercamp, près de Wesel, un corps de l'armée française,

commandé par le marquis de Castries. Le chevalier d'Assas, en marchant à la recon-quête pendant l'obscurité, tomba dans une embuscade ennemie. Environné de baïon-nettes prêtes à le percer, il ne put acheter sa vie par son silence; mais l'armée vint à périr, si elle ignore le danger qui la menaçait. Il cria à haute voix : *A moi, Auvergne, voilà les ennemis!* et dans l'instant il expira percé de coups. Si cette mort glorieuse l'a dérobé à notre reconnaissance, nous pouvons du moins en faire éprouver les effets à son frère, etc. »

Sur quelles pièces cette relation a-t-elle été rédigée, dix-sept ans après l'événement? Vraisemblablement sur les notes fournies par le baron d'Assas et sur le récit de Voltaire, mais membre de la com de Cassation. Lombard publiait ses *Mémoires* en 1822. Il rapporte (t. 1er, p. 230 et suiv.) que son père, ser-gent-major dans Auvergne, lui a constam-ment affirmé de la manière la plus positive que Dubois avait accompagné d'Assas, que ce fut Dubois qui poussa le cri *A nous, Au-vergne, c'est l'ennemi!* et que d'Assas, rap-porté mourant, eut encore le temps de témoi-gner noblement en faveur du vaillant sergent. Au moins, ici, ne voyons-nous pas apparaître le nom de Castries, qui intervint d'une manière si malheureuse dans le précédent récit. Lombard d'ailleurs, paraît de la meilleure foi du monde, et il ne peut admettre que son père lui ait fait faire, pour un mensonge inutile. Il ajoute : « J'ai hésité à rendre ce fait public. J'ai prié un ami, M. Créu, employé au minis-tère de la guerre, de faire toutes les recherches possibles pour savoir s'il ne découvrirait point sur les registres. Avant qu'il eût rien décou-vert, tout d'abord que la pension, oubliée pendant les années orageuses de la Révolution, fut rétablie par Napoléon Ier, vers 1810, et n'a pas cessé d'être acquittée depuis. A la même époque, une colonne fut élevée sur le lieu où tomba le vaillant capitaine, et ses dernières paroles en formaient l'inscription. Nous ignorons si cette colonne est encore debout. Le Vicar a élevé, en 1820, une statue à son glorieux enfant, et l'œuvre de Paris. »

Nous allons examiner maintenant les témoi-gnages qu'on invoque, sinon pour contester entièrement le fait, au moins pour en rectifier les circonstances principales. On rattache d'a-bord le fait à un événement contemporain, s'appuyant sur un passage extrait de mémoires inédits de Grimm; mais nous examinerons par le moment si ces mémoires sont authentiques, nous reproduisons ce passage, afin de mettre toutes les pièces du procès sous les yeux du lecteur : « J'étais au camp de Rheinberg le jour du combat si connu par le dévouement d'un militaire français. Le mot sublime : *A moi, Au-vergne, etc.*, appartint au valeureux Dubois, sergent de ce régiment, mais, par un erreur de plume, ce mot est devenu le cri d'un tour : *Tirez, Auvergne, c'est l'ennemi!* et, dans l'obscurité de la nuit, aurait été blessé mor-tellement par ses propres gens de piquet. »

Enfin, nous trouvons dans les *Mémoires de Duménil*, édition de MM. Berville et Barrière, une note où les savants éditeurs, après avoir rappelé la belle action attribuée au che-valier, ajoutent : « On regrette que les *Mé-moires de Rochambeau* (publiés deux ans après la mort du héros, en 1809) jettent avec quelque apparence de fondement, des doutes sur la réalité d'une si belle action. » Or, Rochambeau était à Clotercamp colo-nel du régiment d'Auvergne; nul n'était donc plus placé pour bien connaître les faits, et nous avons à nous en rapporter à ses déclarations, nous ne pouvons que nous en rapporter à ses déclarations, nous ne pouvons que nous en rapporter à ses déclarations. Mais on objectera que le chevalier d'Assas n'était pas entré seul dans le bois, mais accompagné de Dubois, sergent de sa compa-gnie, qui fut celui-ci qui cria : *à nous, etc.* Le chevalier fut blessé, et mourut; mais il n'explora pas sur le coup, comme Dubois; et une foule de témoins affirmèrent à M. de Castries que cet officier avait souvent répété à ceux qui le consultaient sur ce point, *ce n'est pas moi qui ai crié d'abord; mais mon retour à Paris, on ne parlait que du beau trait du chevalier d'Assas, et il n'était pas plus question de Dubois que s'il n'eût jamais existé.* Je ne puis donc en conséquence être admis à contester ce fait.

On peut s'étonner que M. de Castries, s'il était si bien informé, n'ait pas mis quelque opposition aux lettres patentes de 1777. Nous lisons, au contraire, dans la lettre du baron d'Assas dont nous avons déjà parlé :

« M. de Castries ne vit pas sans doute avec plaisir sortir du sein de l'oubli une action qui terminait un peu l'éclat de la sienne. La de-mande de la jonction du nom de Clotercamp au mien ne l'amusa pas davantage; mais j'en reçus des hommages. Il en fit même de mar-quées à mon fils le chevalier dans son voyage à Brest, et en présence de tout le corps de la marine. »

M. de Castries n'aurait pu voir, en effet, sans un dépit bien naturel, si l'on avait donné suite à cette demande, gratifier du nom d'une bataille que lui-même avait gagnée un homme qui n'avait d'autres droits à cette distinction que sa parenté avec l'un des héros de l'action. Mais s'il ressentait quelque déplaisir de cette apothose de l'un de ses anciens officiers, chose vraisemblable, comment supposer qu'il n'y eût mis aucun obstacle si, comme l'affirme Grimm, il eût en tant de preuves à fournir que l'acte héroïque appartenait point? On comprendrait que dans l'origine, par une jalousie militaire trop com-mune, il eût gardé le silence; mais il est difficile d'admettre qu'il eût gratuitement consenti, dix-sept ans plus tard, à partager l'honneur de la journée avec un héros factif.

« A mon retour à Paris, nous dit Grimm, on ne parlait que du beau trait du chevalier d'Assas, etc. »

Tout prouve, au contraire, qu' alors on ne parlait pas plus de d'Assas que de Dubois. Voltaire ne mentionne ce trait, comme nous l'avons dit, que dans la deuxième édition de son *Précis*, et il déclare n'en avoir eu connais-sance que longtemps après l'événement; chose inconciliable avec l'assertion ci-dessus. Il est bien extraordinaire aussi que Grimm n'ait pas fait quelques efforts pour rendre publique

une rectification que tant de témoins pouvaient appuyer.

Ajoutons que ces mémoires de Grimm, dont on se garde bien de produire l'original, sont fort suspects, et passent assez généralement pour apocryphes. C'est une question, d'ailleurs, que nous ne voulons pas trancher.

Nous trouvons la même version (et peut-être est-ce la source ou le pseudo-Grimm a puisé) dans les *Mémoires* de Lombard de Langres, ambassadeur en Hollande sous le Directoire, puis membre de la com de Cassation. Lombard publiait ses *Mémoires* en 1822. Il rapporte (t. 1er, p. 230 et suiv.) que son père, ser-gent-major dans Auvergne, lui a constam-ment affirmé de la manière la plus positive que Dubois avait accompagné d'Assas, que ce fut Dubois qui poussa le cri *A nous, Au-vergne, c'est l'ennemi!* et que d'Assas, rap-porté mourant, eut encore le temps de témoi-gner noblement en faveur du vaillant sergent. Au moins, ici, ne voyons-nous pas apparaître le nom de Castries, qui intervint d'une manière si malheureuse dans le précédent récit. Lombard d'ailleurs, paraît de la meilleure foi du monde, et il ne peut admettre que son père lui ait fait faire, pour un mensonge inutile. Il ajoute : « J'ai hésité à rendre ce fait public. J'ai prié un ami, M. Créu, employé au minis-tère de la guerre, de faire toutes les recherches possibles pour savoir s'il ne découvrirait point sur les registres. Avant qu'il eût rien décou-vert, tout d'abord que la pension, oubliée pendant les années orageuses de la Révolution, fut rétablie par Napoléon Ier, vers 1810, et n'a pas cessé d'être acquittée depuis. A la même époque, une colonne fut élevée sur le lieu où tomba le vaillant capitaine, et ses dernières paroles en formaient l'inscription. Nous ignorons si cette colonne est encore debout. Le Vicar a élevé, en 1820, une statue à son glorieux enfant, et l'œuvre de Paris. »

Nous allons examiner maintenant les témoi-gnages qu'on invoque, sinon pour contester entièrement le fait, au moins pour en rectifier les circonstances principales. On rattache d'a-bord le fait à un événement contemporain, s'appuyant sur un passage extrait de mémoires inédits de Grimm; mais nous examinerons par le moment si ces mémoires sont authentiques, nous reproduisons ce passage, afin de mettre toutes les pièces du procès sous les yeux du lecteur : « J'étais au camp de Rheinberg le jour du combat si connu par le dévouement d'un militaire français. Le mot sublime : *A moi, Au-vergne, etc.*, appartint au valeureux Dubois, sergent de ce régiment, mais, par un erreur de plume, ce mot est devenu le cri d'un tour : *Tirez, Auvergne, c'est l'ennemi!* et, dans l'obscurité de la nuit, aurait été blessé mor-tellement par ses propres gens de piquet. »

Enfin, nous trouvons dans les *Mémoires de Duménil*, édition de MM. Berville et Barrière, une note où les savants éditeurs, après avoir rappelé la belle action attribuée au che-valier, ajoutent : « On regrette que les *Mé-moires de Rochambeau* (publiés deux ans après la mort du héros, en 1809) jettent avec quelque apparence de fondement, des doutes sur la réalité d'une si belle action. » Or, Rochambeau était à Clotercamp colo-nel du régiment d'Auvergne; nul n'était donc plus placé pour bien connaître les faits, et nous avons à nous en rapporter à ses déclarations, nous ne pouvons que nous en rapporter à ses déclarations. Mais on objectera que le chevalier d'Assas n'était pas entré seul dans le bois, mais accompagné de Dubois, sergent de sa compa-gnie, qui fut celui-ci qui cria : *à nous, etc.* Le chevalier fut blessé, et mourut; mais il n'explora pas sur le coup, comme Dubois; et une foule de témoins affirmèrent à M. de Castries que cet officier avait souvent répété à ceux qui le consultaient sur ce point, *ce n'est pas moi qui ai crié d'abord; mais mon retour à Paris, on ne parlait que du beau trait du chevalier d'Assas, et il n'était pas plus question de Dubois que s'il n'eût jamais existé.* Je ne puis donc en conséquence être admis à contester ce fait.

On peut s'étonner que M. de Castries, s'il était si bien informé, n'ait pas mis quelque opposition aux lettres patentes de 1777. Nous lisons, au contraire, dans la lettre du baron d'Assas dont nous avons déjà parlé :

« M. de Castries ne vit pas sans doute avec plaisir sortir du sein de l'oubli une action qui terminait un peu l'éclat de la sienne. La de-mande de la jonction du nom de Clotercamp au mien ne l'amusa pas davantage; mais j'en reçus des hommages. Il en fit même de mar-quées à mon fils le chevalier dans son voyage à Brest, et en présence de tout le corps de la marine. »

M. de Castries n'aurait pu voir, en effet, sans un dépit bien naturel, si l'on avait donné suite à cette demande, gratifier du nom d'une bataille que lui-même avait gagnée un homme qui n'avait d'autres droits à cette distinction que sa parenté avec l'un des héros de l'action. Mais s'il ressentait quelque déplaisir de cette apothose de l'un de ses anciens officiers, chose vraisemblable, comment supposer qu'il n'y eût mis aucun obstacle si, comme l'affirme Grimm, il eût en tant de preuves à fournir que l'acte héroïque appartenait point? On comprendrait que dans l'origine, par une jalousie militaire trop com-mune, il eût gardé le silence; mais il est difficile d'admettre qu'il eût gratuitement consenti, dix-sept ans plus tard, à partager l'honneur de la journée avec un héros factif.

« A mon retour à Paris, nous dit Grimm, on ne parlait que du beau trait du chevalier d'Assas, etc. »

Tout prouve, au contraire, qu' alors on ne parlait pas plus de d'Assas que de Dubois. Voltaire ne mentionne ce trait, comme nous l'avons dit, que dans la deuxième édition de son *Précis*, et il déclare n'en avoir eu connais-sance que longtemps après l'événement; chose inconciliable avec l'assertion ci-dessus. Il est bien extraordinaire aussi que Grimm n'ait pas fait quelques efforts pour rendre publique

une rectification que tant de témoins pouvaient appuyer.

Ajoutons que ces mémoires de Grimm, dont on se garde bien de produire l'original, sont fort suspects, et passent assez généralement pour apocryphes. C'est une question, d'ailleurs, que nous ne voulons pas trancher.

Nous trouvons la même version (et peut-être est-ce la source ou le pseudo-Grimm a puisé) dans les *Mémoires* de Lombard de Langres, ambassadeur en Hollande sous le Directoire, puis membre de la com de Cassation. Lombard publiait ses *Mémoires* en 1822. Il rapporte (t. 1er, p. 230 et suiv.) que son père, ser-gent-major dans Auvergne, lui a constam-ment affirmé de la manière la plus positive que Dubois avait accompagné d'Assas, que ce fut Dubois qui poussa le cri *A nous, Au-vergne, c'est l'ennemi!* et que d'Assas, rap-porté mourant, eut encore le temps de témoi-gner noblement en faveur du vaillant sergent. Au moins, ici, ne voyons-nous pas apparaître le nom de Castries, qui intervint d'une manière si malheureuse dans le précédent récit. Lombard d'ailleurs, paraît de la meilleure foi du monde, et il ne peut admettre que son père lui ait fait faire, pour un mensonge inutile. Il ajoute : « J'ai hésité à rendre ce fait public. J'ai prié un ami, M. Créu, employé au minis-tère de la guerre, de faire toutes les recherches possibles pour savoir s'il ne découvrirait point sur les registres. Avant qu'il eût rien décou-vert, tout d'abord que la pension, oubliée pendant les années orageuses de la Révolution, fut rétablie par Napoléon Ier, vers 1810, et n'a pas cessé d'être acquittée depuis. A la même époque, une colonne fut élevée sur le lieu où tomba le vaillant capitaine, et ses dernières paroles en formaient l'inscription. Nous ignorons si cette colonne est encore debout. Le Vicar a élevé, en 1820, une statue à son glorieux enfant, et l'œuvre de Paris. »

Nous allons examiner maintenant les témoi-gnages qu'on invoque, sinon pour contester entièrement le fait, au moins pour en rectifier les circonstances principales. On rattache d'a-bord le fait à un événement contemporain, s'appuyant sur un passage extrait de mémoires inédits de Grimm; mais nous examinerons par le moment si ces mémoires sont authentiques, nous reproduisons ce passage, afin de mettre toutes les pièces du procès sous les yeux du lecteur : « J'étais au camp de Rheinberg le jour du combat si connu par le dévouement d'un militaire français. Le mot sublime : *A moi, Au-vergne, etc.*, appartint au valeureux Dubois, sergent de ce régiment, mais, par un erreur de plume, ce mot est devenu le cri d'un tour : *Tirez, Auvergne, c'est l'ennemi!* et, dans l'obscurité de la nuit, aurait été blessé mor-tellement par ses propres gens de piquet. »

Enfin, nous trouvons dans les *Mémoires de Duménil*, édition de MM. Berville et Barrière, une note où les savants éditeurs, après avoir rappelé la belle action attribuée au che-valier, ajoutent : « On regrette que les *Mé-moires de Rochambeau* (publiés deux ans après la mort du héros, en 1809) jettent avec quelque apparence de fondement, des doutes sur la réalité d'une si belle action. » Or, Rochambeau était à Clotercamp colo-nel du régiment d'Auvergne; nul n'était donc plus placé pour bien connaître les faits, et nous avons à nous en rapporter à ses déclarations, nous ne pouvons que nous en rapporter à ses déclarations. Mais on objectera que le chevalier d'Assas n'était pas entré seul dans le bois, mais accompagné de Dubois, sergent de sa compa-gnie, qui fut celui-ci qui cria : *à nous, etc.* Le chevalier fut blessé, et mourut; mais il n'explora pas sur le coup, comme Dubois; et une foule de témoins affirmèrent à M. de Castries que cet officier avait souvent répété à ceux qui le consultaient sur ce point, *ce n'est pas moi qui ai crié d'abord; mais mon retour à Paris, on ne parlait que du beau trait du chevalier d'Assas, et il n'était pas plus question de Dubois que s'il n'eût jamais existé.* Je ne puis donc en conséquence être admis à contester ce fait.

On peut s'étonner que M. de Castries, s'il était si bien informé, n'ait pas mis quelque opposition aux lettres patentes de 1777. Nous lisons, au contraire, dans la lettre du baron d'Assas dont nous avons déjà parlé :

« M. de Castries ne vit pas sans doute avec plaisir sortir du sein de l'oubli une action qui terminait un peu l'éclat de la sienne. La de-mande de la jonction du nom de Clotercamp au mien ne l'amusa pas davantage; mais j'en reçus des hommages. Il en fit même de mar-quées à mon fils le chevalier dans son voyage à Brest, et en présence de tout le corps de la marine. »

M. de Castries n'aurait pu voir, en effet, sans un dépit bien naturel, si l'on avait donné suite à cette demande, gratifier du nom d'une bataille que lui-même avait gagnée un homme qui n'avait d'autres droits à cette distinction que sa parenté avec l'un des héros de l'action. Mais s'il ressentait quelque déplaisir de cette apothose de l'un de ses anciens officiers, chose vraisemblable, comment supposer qu'il n'y eût mis aucun obstacle si, comme l'affirme Grimm, il eût en tant de preuves à fournir que l'acte héroïque appartenait point? On comprendrait que dans l'origine, par une jalousie militaire trop com-mune, il eût gardé le silence; mais il est difficile d'admettre qu'il eût gratuitement consenti, dix-sept ans plus tard, à partager l'honneur de la journée avec un héros factif.

« A mon retour à Paris, nous dit Grimm, on ne parlait que du beau trait du chevalier d'Assas, etc. »

Tout prouve, au contraire, qu' alors on ne parlait pas plus de d'Assas que de Dubois. Voltaire ne mentionne ce trait, comme nous l'avons dit, que dans la deuxième édition de son *Précis*, et il déclare n'en avoir eu connais-sance que longtemps après l'événement; chose inconciliable avec l'assertion ci-dessus. Il est bien extraordinaire aussi que Grimm n'ait pas fait quelques efforts pour rendre publique

une rectification que tant de témoins pouvaient appuyer.

Ajoutons que ces mémoires de Grimm, dont on se garde bien de produire l'original, sont fort suspects, et passent assez généralement pour apocryphes. C'est une question, d'ailleurs, que nous ne voulons pas trancher.

Nous trouvons la même version (et peut-être est-ce la source ou le pseudo-Grimm a puisé) dans les *Mémoires* de Lombard de Langres, ambassadeur en Hollande sous le Directoire, puis membre de la com de Cassation. Lombard publiait ses *Mémoires* en 1822. Il rapporte (t. 1er, p. 230 et suiv.) que son père, ser-gent-major dans Auvergne, lui a constam-ment affirmé de la manière la plus positive que Dubois avait accompagné d'Assas, que ce fut Dubois qui poussa le cri *A nous, Au-vergne, c'est l'ennemi!* et que d'Assas, rap-porté mourant, eut encore le temps de témoi-gner noblement en faveur du vaillant sergent. Au moins, ici, ne voyons-nous pas apparaître le nom de Castries, qui intervint d'une manière si malheureuse dans le précédent récit. Lombard d'ailleurs, paraît de la meilleure foi du monde, et il ne peut admettre que son père lui ait fait faire, pour un mensonge inutile. Il ajoute : « J'ai hésité à rendre ce fait public. J'ai prié un ami, M. Créu, employé au minis-tère de la guerre, de faire toutes les recherches possibles pour savoir s'il ne découvrirait point sur les registres. Avant qu'il eût rien décou-vert, tout d'abord que la pension, oubliée pendant les années orageuses de la Révolution, fut rétablie par Napoléon Ier, vers 1810, et n'a pas cessé d'être acquittée depuis. A la même époque, une colonne fut élevée sur le lieu où tomba le vaillant capitaine, et ses dernières paroles en formaient l'inscription. Nous ignorons si cette colonne est encore debout. Le Vicar a élevé, en 1820, une statue à son glorieux enfant, et l'œuvre de Paris. »

Nous allons examiner maintenant les témoi-gnages qu'on invoque, sinon pour contester entièrement le fait, au moins pour en rectifier les circonstances principales. On rattache d'a-bord le fait à un événement contemporain, s'appuyant sur un passage extrait de mémoires inédits de Grimm; mais nous examinerons par le moment si ces mémoires sont authentiques, nous reproduisons ce passage, afin de mettre toutes les pièces du procès sous les yeux du lecteur : « J'étais au camp de Rheinberg le jour du combat si connu par le dévouement d'un militaire français. Le mot sublime : *A moi, Au-vergne, etc.*, appartint au valeureux Dubois, sergent de ce régiment, mais, par un erreur de plume, ce mot est devenu le cri d'un tour : *Tirez, Auvergne, c'est l'ennemi!* et, dans l'obscurité de la nuit, aurait été blessé mor-tellement par ses propres gens de piquet. »

Enfin, nous trouvons dans les *Mémoires de Duménil*, édition de MM. Berville et Barrière, une note où les savants éditeurs, après avoir rappelé la belle action attribuée au che-valier, ajoutent : « On regrette que les *Mé-moires de Rochambeau* (publiés deux ans après la mort du héros, en 1809) jettent avec quelque apparence de fondement, des doutes sur la réalité d'une si belle action. » Or, Rochambeau était à Clotercamp colo-nel du régiment d'Auvergne; nul n'était donc plus placé pour bien connaître les faits, et nous avons à nous en rapporter à ses déclarations, nous ne pouvons que nous en rapporter à ses déclarations. Mais on objectera que le chevalier d'Assas n'était pas entré seul dans le bois, mais accompagné de Dubois, sergent de sa compa-gnie, qui fut celui-ci qui cria : *à nous, etc.* Le chevalier fut blessé, et mourut; mais il n'explora pas sur le coup, comme Dubois; et une foule de témoins affirmèrent à M. de Castries que cet officier avait souvent répété à ceux qui le consultaient sur ce point, *ce n'est pas moi qui ai crié d'abord; mais mon retour à Paris, on ne parlait que du beau trait du chevalier d'Assas, et il n'était pas plus question de Dubois que s'il n'eût jamais existé.* Je ne puis donc en conséquence être admis à contester ce fait.

On peut s'étonner que M. de Castries, s'il était si bien informé, n'ait pas mis quelque opposition aux lettres patentes de 1777. Nous lisons, au contraire, dans la lettre du baron d'Assas dont nous avons déjà parlé :

« M. de Castries ne vit pas sans doute avec plaisir sortir du sein de l'oubli une action qui terminait un peu l'éclat de la sienne. La de-mande de la jonction du nom de Clotercamp au mien ne l'amusa pas davantage; mais j'en reçus des hommages. Il en fit même de mar-quées à mon fils le chevalier dans son voyage à Brest, et en présence de tout le corps de la marine. »

M. de Castries n'aurait pu voir, en effet, sans un dépit bien naturel, si l'on avait donné suite à cette demande, gratifier du nom d'une bataille que lui-même avait gagnée un homme qui n'avait d'autres droits à cette distinction que sa parenté avec l'un des héros de l'action. Mais s'il ressentait quelque déplaisir de cette apothose de l'un de ses anciens officiers, chose vraisemblable, comment supposer qu'il n'y eût mis aucun obstacle si, comme l'affirme Grimm, il eût en tant de preuves à fournir que l'acte héroïque appartenait point? On comprendrait que dans l'origine, par une jalousie militaire trop com-mune, il eût gardé le silence; mais il est difficile d'admettre qu'il eût gratuitement consenti, dix-sept ans plus tard, à partager l'honneur de la journée avec un héros factif.

« A mon retour à Paris, nous dit Grimm, on ne parlait que du beau trait du chevalier d'Assas, etc. »

Tout prouve, au contraire, qu' alors on ne parlait pas plus de d'Assas que de Dubois. Voltaire ne mentionne ce trait, comme nous l'avons dit, que dans la deuxième édition de son *Précis*, et il déclare n'en avoir eu connais-sance que longtemps après l'événement; chose inconciliable avec l'assertion ci-dessus. Il est bien extraordinaire aussi que Grimm n'ait pas fait quelques efforts pour rendre publique

une rectification que tant de témoins pouvaient appuyer.

Ajoutons que ces mémoires de Grimm, dont on se garde bien de produire l'original, sont fort suspects, et passent assez généralement pour apocryphes. C'est une question, d'ailleurs, que nous ne voulons pas trancher.

Nous trouvons la même version (et peut-être est-ce la source ou le pseudo-Grimm a puisé) dans les *Mémoires* de Lombard de Langres, ambassadeur en Hollande sous le Directoire, puis membre de la com de Cassation. Lombard publiait ses *Mémoires* en 1822. Il rapporte (t. 1er, p. 230 et suiv.) que son père, ser-gent-major dans Auvergne, lui a constam-ment affirmé de la manière la plus positive que Dubois avait accompagné d'Assas, que ce fut Dubois qui poussa le cri *A nous, Au-vergne, c'est l'ennemi!* et que d'Assas, rap-porté mourant, eut encore le temps de témoi-gner noblement en faveur du vaillant sergent. Au moins, ici, ne voyons-nous pas apparaître le nom de Castries, qui intervint d'une manière si malheureuse dans le précédent récit. Lombard d'ailleurs, paraît de la meilleure foi du monde, et il ne peut admettre que son père lui ait fait faire, pour un mensonge inutile. Il ajoute : « J'ai hésité à rendre ce fait public. J'ai prié un ami, M. Créu, employé au minis-tère de la guerre, de faire toutes les recherches possibles pour savoir s'il ne découvrirait point sur les registres. Avant qu'il eût rien décou-vert, tout d'abord que la pension, oubliée pendant les années orageuses de la Révolution, fut rétablie par Napoléon Ier, vers 1810, et n'a pas cessé d'être acquittée depuis. A la même époque, une colonne fut élevée sur le lieu où tomba le vaillant capitaine, et ses dernières paroles en formaient l'inscription. Nous ignorons si cette colonne est encore debout. Le Vicar a élevé, en 1820, une statue à son glorieux enfant, et l'œuvre de Paris. »

Nous allons examiner maintenant les témoi-gnages qu'on invoque, sinon pour contester entièrement le fait, au moins pour en rectifier les circonstances principales. On rattache d'a-bord le fait à un événement contemporain, s'appuyant sur un passage extrait de mémoires inédits de Grimm; mais nous examinerons par le moment si ces mémoires sont authentiques, nous reproduisons ce passage, afin de mettre toutes les pièces du procès sous les yeux du lecteur : « J'étais au camp de Rheinberg le jour du combat si connu par le dévouement d'un militaire français. Le mot sublime : *A moi, Au-vergne, etc.*, appartint au valeureux Dubois, sergent de ce régiment, mais, par un erreur de plume, ce mot est devenu le cri d'un tour : *Tirez, Auvergne, c'est l'ennemi!* et, dans l'obscurité de la nuit, aurait été blessé mor-tellement par ses propres gens de piquet. »

Enfin, nous trouvons dans les *Mémoires de Duménil*, édition de MM. Berville et Barrière, une note où les savants éditeurs, après avoir rappelé la belle action attribuée au che-valier, ajoutent : « On regrette que les *Mé-moires de Rochambeau* (publiés deux ans après la mort du héros, en 1809) jettent avec quelque apparence de fondement, des doutes sur la réalité d'une si belle action. » Or, Rochambeau était à Clotercamp colo-nel du régiment d'Auvergne; nul n'était donc plus placé pour bien connaître les faits, et nous avons à nous en rapporter à ses déclarations, nous ne pouvons que nous en rapporter à ses déclarations. Mais on objectera que le chevalier d'Assas n'était pas entré seul dans le bois, mais accompagné de Dubois, sergent de sa compa-gnie, qui fut celui-ci qui cria : *à nous, etc.* Le chevalier fut blessé, et mourut; mais il n'explora pas sur le coup, comme Dubois; et une foule de témoins affirmèrent à M. de Castries que cet officier avait souvent répété à ceux qui le consultaient sur ce point, *ce n'est pas moi qui ai crié d'abord; mais*

